

"Après le Congrès du "Mouvement européen", Deux socialistes et un libéral font le point" dans Le Peuple (4 mars 1949)

Légende: Le 4 mars 1949, le quotidien socialiste belge Le Peuple publie des déclarations des socialistes Henri Rolin, président du Sénat de Belgique, et Fernand Dehousse, président de la commission des droits de l'homme du Mouvement européen, et du libéral Albert Lilar, ancien ministre belge de la Justice. Les deux premiers appellent les socialistes du pays à travailler avec le Mouvement européen. Les trois hommes estiment que le but de l'Europe doit être la paix.

Source: Le Peuple. Organe du Parti socialiste belge. 04.03.1949, n° 63; 65e année. Bruxelles.

Copyright: (c) Le Peuple

URL:

http://www.cvce.eu/obj/"apres_le_congres_du_"mouvement_europeen"_deux_socialistes_et_un_liberal_font_le_point"_dans_le_peuple_4_mars_1949-fr-578c21ab-95b5-418a-9d2f-8ac8d2bda021.html

1/3

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

19/09/2012



Après le Congrès du « Mouvement européen »

Deux socialistes et un libéral font le point

Nous publions ci-dessous les opinons de nos amis Henri Rolin et F. Dehousse, ainsi que celle de M. Lilar, qui ont bien voulu à notre demande, nous parler du Congrès du « Mouvement Européen » auquel ils ont pris une part active et efficace.

Déclaration de Henri Rolin

Je crois, nous dit le président du Sénat, que comme tout mouvement jeune, celui-ci a tendance à se faire des illusions sur la valeur des pactes, des institutions juridiques et des discours enthousiastes qui en accompagne la création. Comme Max Buset, je souhaiterais que les diverses nouvelles initiatives en matière internationale se signalent par la solution positive de quelques grandes questions de coopération internationale.

Ma seconde réserve porte sur les préoccupations qui, chez certains délégués, s'ajoutent au désir général de l'Union Européenne.

Si j'éprouve personnellement pour M. Churchill une gratitude, une admiration et une sympathie infinies, je n'en déplore pas moins certaines de ses déclarations à l'égard des puissances de l'Est, qui donnent aisément prise à l'accusation de tendre à l'organisation d'une croisade économique ou militaire de l'Ouest contre l'Est.

J'ai trouvé une confirmation de cette tendance dans certaines dispositions figurant dans les projets de résolution qui nous ont été distribués et qui, après avoir affirmé en termes excellents la nécessité de donner à l'Union nouvelle une base résolument démocratique, décernaient vraiment trop aisément un brevet de démocratie à TOUS les Etats européens situés à l'Ouest du rideau de fer, à la seule exception de l'Espagne. Si je suis tout disposé à considérer que les régimes soviétiques ne méritent pas la qualification de démocratiques, je suis très loin de considérer démocratique et antibolchévique comme des synonymes.

Ceci dit, j'estime que les deux textes adoptés, les principes d'une politique européenne et la recommandation relative à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, constituent de réelles valeurs et parlent d'une inspiration qui a toute ma sympathie. Le premier d'entre eux est du reste dû principalement à l'inspiration généreuse de notre ami André Philip, tandis que le second a été élaboré sous l'excellente présidence de Fernand Dehousse.

Tout compte fait, je crois qu'il y a tout intérêt à ce qu'à l'instar des socialistes français, les socialistes belges participent à ce Mouvement, dans le double but d'en éviter les déviations inadmissibles et de l'orienter vers des réalisations concrètes.

Déclaration de M. Lilar

M. Lilar, ancien ministre de la Justice, nous déclare :

« La tendance générale des interventions n'est peut-être pas exactement en concordance avec les tendances véritables des fédéralistes belges, en ce sens qu'un certain nombre de discours prononcés ont créé l'impression, même dans l'auditoire, que la partie constructive cédait trop souvent le pas à la partie que j'oserai appeler agressive, et qui est, en somme, l'expression, souvent justifiée d'ailleurs, des sentiments amers qui dominent la mentalité des délégués émigrés de certains pays. L'on peut se demander s'il n'eut pas été préférable de dégager au cours de ce congrès plus nettement l'union entre les Etats occidentaux.

La très forte personnalité de M. Churchill et l'admiration sans limite qu'il suscite chez tous les délégués, a peut-être contribué aussi à assimiler d'une manière quelque peu excessive, l'esprit du Mouvement Européen avec celui qui anime la campagne personnelle de M. Churchill.

2 / 3 19/09/2012



A mon sens, il appartiendra aux organes dirigeants de mettre l'accent sur le travail constructif à réaliser au cours des prochains mois et sur les dispositions les plus adéquates pour grouper dans l'Europe libre le plus de communautés nationales possible, de manière à contribuer efficacement au but initial du Mouvement Européen : renforcer la paix. »

Déclaration de Dehousse

F. Dehousse, qui a joué un rôle prépondérant tant dans les séances plénières que comme président de la Commission des Droits de l'Homme, s'exprime en ces termes :

« La base qui me paraît devoir être celle du Mouvement Européen, doit être constructive. Je veux dire par là qu'il faudrait cesser de faire ici de l'antagonisme militant. L'Europe, c'est autre chose que cela ; c'est une organisation qui doit d'abord être faite par ceux qui sont ici.

A mon avis, la justification de l'Union Européenne, c'est la paix. Si on laisse deux blocs en présence, c'est une situation pleine de risques. Il est donc essentiel que nous travaillions à la constitution d'un troisième.

A mon sens, c'est cela l'Union Européenne, - cela DOIT être cela. Ce n'est qu'à cette condition que l'Europe trouve sa justification. Si j'étais le grand maître, il n'y aurait pas de blocs. Mais ce n'est pas moi qui les ai créés. Ils existent et parce qu'il y en a deux, il faut en créer un troisième.

Nous, socialistes, et en particulier nous socialistes belges, nous devrions prendre une part beaucoup plus active à cette organisation que nous n'avons fait jusqu'à présent. Nous nous trouvons ici en présence d'un certain nombre de dirigeants conservateurs. Les représentants catholiques sont parvenus à s'assurer une majorité. Ils prennent les postes de commande. Les socialistes doivent être ici, car plus que jamais LA POLITIQUE DE PRESENCE SOCIALISTE EST NECESSAIRE ; l'affaire est trop importante. Nous avons le droit à notre part d'influence ; et celle-ci est grande. Le parti socialiste français l'a compris. Blum et Ramadier l'ont montré.

Au point de vue socialiste, je vois heureusement deux facteurs de redressement : 1° La nomination de Jouhaux à la présidence du Conseil international, chose extrêmement importante ; 2° La nomination d'André Philip comme délégué général. Désormais il y aura une influence socialiste dans l'organe directeur. C'est un début, il faut continuer. Il est fort heureux que des hommes comme Rolin aient montré que le parti socialiste n'était pas absent de ces assises.

En ce qui concerne la déclaration des Droits de l'Homme, nous avons fait un progrès par rapport à l'O.N.U. Nous avons voulu donner une efficacité aux principes que nous proclamons, notamment par la création d'une Cour. Je voudrais souligner qu'à la Commission Juridique, un certain nombre de socialistes, dont un représentant du Mouvement socialiste international, ont fait entendre leur voix.

Ce qui importe, c'est que le monde des travailleurs s'intéresse de plus en plus à la création de l'Europe, car celle-ci ne doit pas se faire sans la classe ouvrière. »

3/3

19/09/2012